



COUNCIL OF THE EUROPEAN COMMUNITIES
GENERAL SECRETARIAT



PRESS RELEASE

465th meeting of the Council

- Budget -

Brussels, 20 July 1977

President: Mr Mark EYSKENS,
State Secretary for the Budget
for the Kingdom of Belgium

899/77 (Presse 92)

The Governments of the Member States and the Commission of the European Communities were represented as follows:

Belgium:

Mr Mark EYSKENS State Secretary for the Budget

Denmark:

Mr Niels ERSBØLL State Secretary,
Ministry of Foreign Affairs

Germany:

Mr Joachim HIERLE State Secretary,
Ministry of Finance

France:

Mr Pierre BERNARD-REYMOND State Secretary to the Minister
with responsibility for Economy
and Finance

Ireland:

Mr Pearse WYSE Parliamentary Secretary to the
Minister for Finance

Italy:

Mr Antonio Mario MAZZARRINO Deputy State Secretary,
Ministry of the Treasury

Luxembourg:

Mr Jean DONDELINGER Ambassador,
Permanent Representative

20.VII.77

Netherlands:

Mr L.J. BRINKHORST State Secretary for Foreign
Affairs

United Kingdom:

Mr Joel BARNETT Chief Secretary to the
Treasury

Commission:

Mr Claude CHEYSSON Member

Mr Guido BRUNNER Member

Mr Etienne DAVIGNON Member

Mr Antonio GIOLITTI Member

Mr Christopher TUGENDHAT Member

o

o

o

DRAWING UP THE DRAFT GENERAL BUDGET FOR 1978

Opening its discussions on the drawing up of the draft budget for 1978, the Council began by holding an exchange of views, in preparation for the meeting with a delegation from the European Parliament, on a number of general questions arising in connection with the preparatory work on the preliminary draft as submitted by the Commission.

As part of the co-operation between the European Parliament and the Council, it then met a delegation from the European Parliament composed of Mr SCOTT-HOPKINS (Vice-President), Mr LANGE (Chairman of the Committee on Budgets), Mr AIGNER (Vice-Chairman of the Committee on Budgets), Mr SHAW (Rapporteur on the 1978 budget), Lord BRUCE (Rapporteur on the 1977 budget), Mr MEINTE, Mr TERRENOIRE, Mr RADOUX and Mr SPINELLI (Members of the Committee on Budgets).

This meeting gave the delegation from the European Parliament an opportunity to acquaint the Council with the European Parliament's initial reactions to the preliminary draft budget for 1978, particularly as regards its guiding principles and priorities. In addition, the delegation was able to raise some related matters, also arising out of the draft.

20.VII.77

After meeting the European Parliament delegation, and before embarking on a detailed examination of the preliminary draft budget, the Council agreed to establish the draft 1978 budget in European units of account (EUA) at the present meeting, without prejudice to any future discussions on the problem of the common interpretation of Article 131 of the Act of Accession. The Council agreed to settle this latter problem as soon as possible and in any case not later than 31 October 1977.

It then examined the remaining problems point by point, bearing in mind the views expressed by the European Parliament delegation. Following this discussion, the Council established the draft general budget of the European Communities for 1978.

This draft budget, which amounts to some 11,330 MEUA in payment appropriations and 11,612 MEUA in commitment appropriations will be submitted to the European Parliament at the September plenary session, in accordance with the budget timetable.

MISCELLANEOUS DECISIONS

The Council adopted in the official languages of the Communities the Regulations:

- increasing the volume of the tariff quota opened for 1977 by Regulation (EEC) No 2930/76 for unwrought magnesium falling within subheading 77.01 A of the Common Customs Tariff;
- amending Regulation (EEC) No 2742/75 on production refunds in the cereals and rice sector.

The Council also adopted in the official languages of the Communities the Regulation amending Regulation (EEC) No 2757/75 as regards the accession compensatory amounts and coefficients to be applied thereto for cereals.

These amendments cover mainly the compensatory amounts applicable from 1 August to 31 December 1977 in trade between the Community as originally constituted and the new Member States and between the latter and non-member countries, the amounts being as follows for the cereals listed below:

UA/tonne

	Trade with		
	Denmark	Ireland	United Kingdom
Common wheat	1.96	1.43	8.51
Barley	1.85	3.18	9.05

081852

NOTE BIO (77) 268 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC : MEMBRES DU GROUPE, M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I,
M. OPITZ DG VIII

CONSEIL BUDGET DU 20.7.1977 ET CONFERENCE DE PRESSE DE
M. TUGENDHAT

LE CONSEIL VA DISCUTER EN PREMIERE LECTURE L'AVANT-PROJET DE
BUDGET 1978 PROPOSE PAR LA COMMISSION. AU SUJET DE CETTE PRO-
POSITION VEUILLEZ VOIR LA P-49 DE 1977. EN OUTRE, LES POINTS
INSTITUTIONNELS OUVERTS SERONT SOULEVES : RESSOURCES PROPRES
TVA, UNITE DE COMPTE EUROPEENNE POUR LE BUDGET, INTERPRE-
TATION DE L'ARTICLE 131 DU TRAITE D'ADHESION.

LES QUESTIONS INSTITUTIONNELLES :

NE SERONT CERTAINEMENT PAS RESOLUES DEMAIN. ON DISCUTERA
PROBABLEMENT LE BUDGET SOUS L'HYPOTHESE QU'ELLES SOIENT REGLEES,
QUITTE A CHANGER TOUT SI ON NE TROUVE PAS DE SOLUTIONS
AVANT L'AUTOMNE. IL SE PEUT, PAR AILLEURS QUE L'INTERPRE-
TATION DE L'ARTICLE 131 (PART DES 3 NOUVEAUX ETATS MEMBRES DANS
LE FINANCEMENT DES BUDGETS 1978 ET 1979) SOIT TRAITE PAR LE
CONSEIL AFFAIRES GENERALES DU 26 JUILLET.

L'AVANT-PROJET DE BUDGET 1978 :

ON PEUT S'ATTENDRE A CE QUE LE CONSEIL COUPE SERIEUSEMENT LES
CREDITS DEMANDES PAR LA COMMISSION. CETTE TENDANCE VAUT
SURTOUT POUR LE FONDS REGIONAL : LA COMMISSION AVAIT
PROPOSE 750 MUCE EN CREDITS D'ENGAGEMENT ET 600 MUCE EN
CREDITS DE PAIEMENT.

DIS : IL SE DESSINE ACTUELLEMENT UNE ORIENTATION POUR 390 MUCE
CREDITS DE PAIEMENT ET 398 MUCE CREDITS D'EN-
GAGEMENT (=1977). AU LIEU D'AUGMENTER LES DEPENSES NON OBLIGA-
TOIRE DE 1977 A 1978 (LA COMMISSION AVAIT PROPOSE UNE AUGMENTA-
TION DE 41% EN CREDITS D'ENGAGEMENT), LE COREPER PROPOSE PLUTOT
UNE LEGERE DIMINUTION DES DNO DE 1977 A 1978. LES PROPOSITIONS
DE LA COMMISSION POUR LES DNO (2.468 MUCE) DEVRAIENT ETRE DIMI-
NUEES PRESQUE D'UN TIERS D'APRES LE COREPER. FIN DIS.

A PART LE FONDS REGIONAL, LES DIMINUTIONS CONCERNENT SURTOUT
LA POLITIQUE INDUSTRIELLE ET DE L'ENERGIE. TENDANCE GENERALE :
COUPER L'ARGENT POUR DES PROJETS QUI NE SONT PAS ENCORE DECIDES
PAR LE CONSEIL, MEME SI, APRES UNE DECISION ULTERIEURE, IL FAUT
FAIRE UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE.

////

NNNN

L. KLEIN

GPP

B 1/2

1741

19/7/77LK/ub

x

x

M. SANTARELLI

P1

320650

DANS UNE CONFERENCE DE PRESSE EN PREPARATION DU CONSEIL "BUDGET", M. TUGENDHAT A AVERTI LE CONSEIL, SI, COMME D'HABITUDE, IL COUPE LARGEMENT LES CREDITS DEMANDES PAR LA COMMISSION AU-DELA DES CREDITS AGRICOLES, IL REFUSE LES MOYENS FINANCIERS POUR L'EVOLUTION VERS UNE COMMUNAUTE PLUS LARGE QU'UNE COMMUNAUTE AGRICOLE SEULEMENT.

EN OUTRE LE CONSEIL AGIRAIT A L'ENCONTRE DES BELLES PAROLES DES CONSEILS EUROPEENS, QUI S'EXPRIMENT POUR UNE POLITIQUE REGIONALE PLUS ACTIVE, POUR UNE PLUS GRANDE INDEPENDANCE EN MATIERE D'ENERGIE. M. TUGENDHAT SOULIGNE QU'UNE AUGMENTATION DES DNO DE 10% OU 13,6%, COMME CERTAINS ETATS MEMBRES L'IMAGINENT, SERAIT TROP BAS POUR PERMETTRE DES ACTIONS NOUVELLES POLITIQUEMENT IMPORTANTES. C'EST POUR CELA QUE LA COMMISSION A PROPOSE, COMME D'HABITUDE, UNE AUGMENTATION IMPORTANTE DES DNO (QUI, EUX, NE REPRESENTENT QUE 20% ENVIRON DES DEPENSES TOTALES), A SAVOIR 40% ENVIRON. ELLE SUIVAIT LA LIGNE VERS UN BUDGET MIEUX EQUILIBRE QU'ACTUELLEMENT, A SAVOIR VERS UNE PREDOMINANCE UN TOUT PETIT MOINS PRONONCEE DES DEPENSES AGRICOLES.

BEAUCOUP DE QUESTIONS POSEES A M. TUGENDHAT PORTAIENT SUR L'ART. 131. M. TUGENDHAT A CONFIRME QUE POUR L'ART. 131 LA NOUVELLE COMMISSION A TOUJOURS LA MEME POSITION QUE CELLE PRISE PAR LA COMMISSION PRECEDENTE.

DIS :
POUR VOTRE INFORMATION AU SUJET DE L'ART. 131 DU TRAITE D'ADHESION:

CONTENU :

LA PART DES NOUVEAUX ETATS MEMBRES DANS LE FINANCEMENT DU BUDGET COMMUNAUTAIRE NE PEUT VARIER QU'EN DEDANS DE CERTAINES LIMITES JUSQU'A 1979 INCLUS. CECI VAUT AUSSI AVEC LES RESSOURCES PROPRES TVA.

PROBLEMES :

A L'EPOQUE DE L'ART. 131 ON NE PENSAIT PAS ENCORE A L'INTRODUCTION DE L'UCE DANS LE BUDGET. LA PART BRITANNIQUE DANS LE BUDGET UCE EST ENVIRON 19%. PAR CONTRE, LA PART BRITANNIQUE DANS LE BUDGET UCE EST DANS LES 12%. (EN LIVRES STERLINGS LA CONTRIBUTION SERAIT LA MEME.) LA QUESTION EST DE SAVOIR S'IL FAUT, EN ADOPTANT L'UCE, QUE LA VARIATION DE LA PART BRITANNIQUE SOIT CALCULEE SUR 19% OU 12%.
////

NNNN

347037

LE CALCUL SUR LA BASE DE 12 % EST BIEN ENTENDU FAVORABLE AUX
BRITANNIQUES QUI APPUYENT CETTE THÈSE.
LA POSITION DE DEPART DE LA COMMISSION /COMME C'ETAIT LE CAS DE
LA COMMISSION ORTOLI / EST CELLE DE L'ORTHODOXIE JURIDIQUE.
LES AUTRES DELEGATIONS CONSIDERENT QU'IL FAUT TENIR COMPTE DE
L'EVOLUTION DE LA SITUATION DEPUIS LA SIGNATURE DU TRAITE D'ADHE-
SION ET POUR TENIR COMPTE DE LA DEVALUATION DE LA LIVRE, PROPOSENT
COMME BASE DE CALCUL 19 %.
IL EST BIEN EVIDENT QU'IL FAUDRA ABOUTIR A UN COMPROMIS ET QUE CE
COMPROMIS NE POURRA ETRE QU'UN COMPROMIS POLITIQUE. FIN DIS
A SUIVRE
AMITIES
MANUEL SANTARELLI

NNNN

081703

■***

NOTE BIO (77) 268 (SUITE 1) AUX BUREAUX NATIONAUX
CC : MEMBRES DU GROUPE, M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I, M. QPITZ DG VIII

■***

CONSEIL BUDGET DU 20.7.77

■-----■

DANS LA MATINEE ET AVANT DE RENCONTRER UNE DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN LE CONSEIL A DISCUTE UN POINT IMPORTANT DE PROCEDURE : IL S'EST MIS D'ACCORD A DISCUTER L'AVANT-PROJET DE BUDGET EN UNITES DE COMPTE EUROPEENNES ET GARDER L'HYPOTHESE UNITE DE COMPTE EUROPEENNE SOIT ADOPTEE AUSSI DANS LA DISCUSSION ULTERIEURE. EN CE QUI CONCERNE L'ART. 131 SUR L'INTERPRETATION DUQUEL IL N'Y A PAS D'ACCORD ENTRE LES DIFFERENTS ETATS MEMBRES LE CONSEIL S'EST ENGAGE A TROUVER UNE SOLUTION AVANT LE 31 OCTOBRE 1977. SI A CETTE DATE AUCUNE SOLUTION AURA PU ETRE TROUVEE LE BUDGET COMMUNAUTAIRE DE 1978 NE POURA PAS ETRE ETABLI EN UNITE DE COMPTE EUROPEENNE. EN D'AUTRES MOTS IL FAUDRAIT LE RETRADUIRE DANS L'ANCIENNE UNITE DE COMPTE BUDGETAIRE.

ENSUITE LE CONSEIL A RENCONTRE UNE DELEGATION DU PARLEMENT EUROPEEN DANS LA PROCEDURE. CETTE DELEGATION PRESIDEE PAR M. SCOTT HOPKINS A PRESENTE AU CONSEIL LES ORIENTATIONS PRINCIPALES QUE LE PARLEMENT EUROPEEN VOUDRAIT VOIR SUIVIES DANS LE BUDGET 1978. CES ORIENTATIONS COINCIDENT LARGEMENT AVEC CELLES POURSUIVIES PAR LA COMMISSION : LA POLITIQUE AGRICOLE PREND UNE PLACE TRES ELEVEE DANS LE BUDGET. IL FAUDRAIT VEILLER A CE QUE D'AUTRES POLITIQUES, IMPORTANTES POUR LA COMMUNAUTE, SOIENT DEVELOPPEES EGALEMENT, NOTAMMENT EN MATIERE D'ENERGIE, INDUSTRIE, SOCIALE, REGIONALE ET AIDE AU DEVELOPPEMENT. LE PARLEMENT A EGALEMENT SOULIGNE QU'IL FAUT EVITER AUTANT QUE POSSIBLE DES BUDGETS SUPPLEMENTAIRES. DONC SI LE CONSEIL PREVOIT UN PM (POUR MEMOIRE) AU LIEU D'UN MONTANT POUR UNE LIGNE BUDGETAIRE IL DEVRAIT AU MOINS PREVOIR UNE RESERVE CORRESPONDANTE QUELQUE PART AILLEURS DANS LE BUDGET. LE BUDGET DEVRAIT ETRE UNE PREVISION EXACTE DES DEPENSES QUI VONT ARRIVER. IL NE DEVRAIT PAS ETRE UNE COMPTABILITE DE DEPENSES RESULTANT UNIQUEMENT DES DECISIONS DEJA PRISES.

DANS L'APRES-MIDI, LE CONSEIL A DISCUTE L'AVANT-PROJET DE BUDGET. A 18 H., IL EST LOIN D'AVOIR TERMINE ET LA REUNION VA DURER UNE BONNE PARTIE DE LA NUIT. EN TOUT CAS, L'ATMOSPHERE EST SEVERE, LE CONSEIL TEND A DIMINUER LES CREDITS DEMANDES PAR LA COMMISSION DANS TOUS LES CAS OU CELA EST POSSIBLE EN PRENANT PRETEXTE DE L'ABSENCE DE DECISION DE PRINCIPE PREALABLE DU CONSEIL SUR LES NOUVELLES ACTIONS ENVISAGEES.

DIS : ON PEUT S'ATTENDRE QU'IL DEDUIRA DANS LES 800 MUCE CREDITS D'ENGAGEMENTS ET 500 MUCE CREDITS DE PAYEMENT, DONT SURTOUT FONDS REGIONAL, ENERGIE, ET AIDE AUX PVD. FIN DIS.

VOUS RECEVREZ LES DETAILS DEFINITIFS LE VENDREDI 22 JUILLET

A SUIVRE AMITIES MANUEL SANTARELLI
NNNN
NNNN

L. KLEIN GPP B 1/2 1741 20.7.77 X X

M. SANTARELLI



KXX

081526

■***

BIO (77) 268 SUITE 2 AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE, M. LE DIRECTEUR GENRAL DG I
M. OPITZ DG VIII

■***

CONSEIL BUDGET DU 20 JUILLET 1977

■ -----

LA DG XIX EST TOUJOURS EN TRAIN DE FAIRE SES CALCULS.
POUR CETTE RAISON, ON NE PEUT PAS ENCORE VOUS DONNER LES CHIFFRES
TOTAUX DU PROJET DE BUDGET TELS QU'ILS SONT SORTIS DU CONSEIL
D'AVANT-HIER.
UNE BIO VOUS SERA ENVOYEE AVEC LES DETAILS AU DEBUT DE CET
APRES-MIDI.

AMITIES

M. SANTARELLI

NNNN

---NNNN

L. KLEIN

GPP

BERL 1/2 1741 22.7.77

X

X

XX
081527

■***

NOTE BIO (77) 268 SUITE 3 ET FIN AUX BUREAUX NATIONAUX
CC AUX MEMBRES DU GROUPE, M. LE DIRECTEUR GENERAL DG I,
M. OPITZ DG VIII

■***

CONSEIL BUDGET DU 280 JUILLET 1977

VOICI PLUS EN DETAIL LE DEBAT BUDGETAIRE PROPREMENT DIT ET SES
RESULTATS :

DANS CE DEBAT, IL Y AVAIT UNE NOUVEAUTE. EN PLUS DU COMMISSAIRE
RESPONSABLE DU BUDGET, TROIS AUTRES COMMISSAIRES (MM. CHEYSSON,
BRUNNER ET DAVIGNON) ETAIENT PRESENTS A CERTAINS MOMENTS, POUR
DEFENDRE LES DEMANDES DE CREDIT POUR LEUR PORTEFEUILLE.

AU COURS DU DEBAT QUI A SUIVI, LE CONSEIL A REDUIT CONSIDERABLEMENT
LES CREDITS PROPOSES PAR LA COMMISSION. EN EFFET, LES CREDITS
D'ENGAGEMENT DE 12.492 MUCE ONT ETE REDUITS A ENVIRON 11,6 MUCE,
LES CREDITS DE PAIEMENT DE 11.850 MUCE A ENVIRON 11,3 MUCE.
L'AUGMENTATION GLOBALE D'APRES LE PROJET DE BUDGET DU CONSEIL
EST D'ENVIRON 13 % POUR LES CREDITS D'ENGAGEMENT ET D'ENVIRON
18 % POUR LES CREDITS DE PAIEMENT (D'APRES LES PROPOSITIONS DE
LA COMMISSION LES AUGMENTATIONS ETAIENT D'ENVIRON 22 % ET
RESPECTIVEMENT 24 %).

LES REDUCTIONS PORTAIENT PRESQUE EXCLUSIVEMENT SUR DES DZPENSES
NON OBLIGATOIRES, C'EST-A-DIRE ENVIRON 20 % DU BUDGET TOTAL
DANS LESQUELS SE PLACAIENT DES ACTIONS NOUVELLES EN MATIERE DE
POLITIQUE REGIONALE, SOCIALE, ENERGETIQUE ET INDUSTRIELLE. AU
LIEU D'AUGMENTER DE 40 % ENVIRON EN CREDITS D'ENGAGEMENT (PROPO-
SITION DE LA COMMISSION), ILS SONT RAMENES A LEUR NIVEAU DE 1977
D'APRES LE PROJET DE BUDGET DU CONSEIL. EVIDEMMENT, CECI N'EST
PAS ENCORE LA FIN DU DEBAT BUDGETAIRE, IL Y AURA ENCORE UNE
DEUXIEME LECTURE PAR LE CONSEIL (AU MOIS DE NOVEMBRE) ET DEUX
LECTURES PAR LE PARLEMENT EUROPEEN (SEPTEMBRE ET DECEMBRE).
LE PARLEMENT PEUT AUGMENTER LES D.N.O. DE 13,6 %. NEANMOINS,
CETTE PREMIERE LECTURE PAR LE CONSEIL INDIQUE DEJA LA TENDANCE QUI
REGIRA LES DEBATS DE CE BUDGET.

D'APRES LES OBSERVATEURS, CE CONSEIL BUDGET A ETE UN DES PLUS
SEVERES.

SECTEURS LES PLUS CONCERNES PAR LES DIMINUTIONS DU CONSEIL

■ - ENERGIE : - 204 MUCE CREDITS D'ENGAGEMENT (C.E.)
■ - 77 MUCE CREDITS DE PAIEMENT (C.P.)

LES CREDITS ■■■■■■■■■■ PROPOSES ETAIENT DE 229 MUCE RESPECTI-
VEMENT 103 MUCE.

////

NNNN

L. KLEIN

GPP

BERL 1/2

1741

22.7.77

X

X

315986-315985



315986

BIO (77) 268 SUITE 3 - PAGE 2

■ - INDUSTRIE ET TRANSPORT : LES CREDITS PROPOSES ETAIENT DE 54 MUCE C.E. RESPECTIVEMENT 36 MUCE C.P. ILS SONT TOUS PRATIQUEMENT SUPPRIMES. IL NE RESTE QUE 750 MUCE POUR L'AUTOMOBILE ET 35 MUCE POUR LES CHAUSSURES.

■ - FONDS SOCIAL : MAINTIEN DES C.E. (561,5 MUCE) MAIS REDUCTION DES C.P. (536 MUCE) A 400 MUCE.

■ - FONDS REGIONAL : LES CREDITS PROPOSES ETAIENT DE 750 MUCE C.E. ET 600 MUCE EN C.P. LES CREDITS ACCORDES SONT DE 398 MUCE EN C.E. ET DE 390 MUCE EN C.P. DE PLUS CE MONTANT EST MIS POUR LE MOMENT AU CHAPITRE 100 EN ATTENDANT LA DECISION SUR LE FONDS REGIONAL EN 1978.

■ - COOPERATION AVEC LES P.V.D. (SAUF AIDE ALIMENTAIRE ET AIDE AUX PAYS TIERS) : LES CREDITS PROPOSES ETAIENT DE 101 MUCE EN C.E. ET DE 60 MUCE EN C.P. LE CONSEIL A ENLEVE 51 MUCE EN C.E.

AUTRES DIMINUTIONS INTERESSANTES

■ -----

■ - PERSONNEL : ACCORD SUR 100 FONCTIONNAIRES NOUVEAUX AU LIEU DES 534 DEMANDES PROMOTIONS : 15 FONCTIONNAIRES AU LIEU DE 60. DEFENSE VIGOUREUSE DE M. TUGENDHAT, MAIS AUCUN ASSOULISSEMENT DES POSITIONS.

■ - ACTION D'INFORMATION SUR L'ELECTION DIRECTE DU PARLEMENT EUROPEEN : 1 MUCE AU LIEU DES 5 MUCE DEMANDES (DONC LE MEME MONTANT QU'EN 1977). POURQUOI : "QUE LE PARLEMENT FASSE SA CAMPAGNE LUI-MEME".

■ - AIDE ALIMENTAIRE CEREALES : 720.500 TONNES, COMME EN 1977, AU LIEU DES 1.135.000 PROPOSEES.

■ - AIDE ALIMENTAIRE POUDRE DE LAIT : P.M. AU LIEU DES 150.000 TONNES DEMANDEES. IL EST VRAI QU'UN ACCORD AURAIT PU ETRE TROUVE A 55.000 TONNES. CECI ETANT UNE ATTITUDE IRRESPONSABLE AUX YEUX DE LA COMMISSION, ELLE A DEMANDE DE METTRE CE P.M. AU LIEU D'UN MONTANT POUR QUE LE CONSEIL DEVELOPPEMENT PUISSE DECIDER AVEC PLUS DE COMPETENCE SUR LE VOLUME D'AIDE SOUHAITABLE.

////

NNNN

315985

315985

■***

BIO (77) 268 SUITE 3 - PAGE 3

AU COURS DE LA CONFERENCE DE PRESSE, M. EYSKENS, PRESIDENT DU CONSEIL, A CONSTATE QUE LES DEMANDES DE LA COMMISSION ONT ETE AMPUTEES POUR UNE GRANDE PART MAIS QUE LE PARLEMENT POURRAIT RESTITUER UNE PARTIE DES CREDITS, QUE LES DISCUSSIONS ONT DEMONTE LES POINTS DE VUE NATIONAUX DES ETATS MEMBRES ET QU'IL Y AVAIT UN MANQUE DE SOLIDARITE.

M. TUGENDHAT S'EST DECLARE DECU DES RESULTATS. LE FONDS REGIONAL, INSTRUMENT COMMUNAUTAIRE PAR EXCELLENCE POUR LUTTER CONTRE LE CHOMAGE ET LES DESEQUILIBRES REGIONAUX CROISSANTS (LUTTE QUE LES CONSEILS EUROPEENS RECOMMANDENT EXPRESSEMENT), SE RETROUVE AVEC LE MEME MONTANT QU'EN 1977.

LA REDUCTION DES CREDITS CONDUIT A UN BUDGET OU LES DEPENSES AGRICOLES PREDOMINENT MEME PLUS QUE PRECEDEMMENT.

ENFIN, LES CREDITS POUR UNE NOUVELLE ORIENTATION DES TACHES COMMUNAUTAIRES N'ONT PAS ETE ACCORDES.

AMITIES

M. SANTARELLI

■■■■

ATTENTION CORRIGENDUM : LIRE EN QUATRIEME ET CINQUIEME LIGNE :
■... BUDGET, QUATRE AUTRES COMMISSAIRES (MM. CHEYSSON, BRUNNER, GIOLITTI ET DAVIGNON) ...

NNNN

NNNN